

La bonne nourriture de chez nous

NEUCHÂTEL • L'agriculture contractuelle de proximité sème ses graines dans le canton avec une attention portée sur les produits de saison.

PHILIPPE CHOPARD

«Ce n'est pas la saison des fraises», rappelle Josy Taramarcz, de Bio-Neuchâtel. Et pourtant, les rayons des grandes surfaces en proposent déjà, faisant fi des conditions sociales épouvantables dans lesquelles ce produit est cultivé en Espagne. Ainsi, la Fédération romande de l'agriculture contractuelle de proximité (FRACP) entend inciter les consommateurs du canton à mieux prendre en compte les producteurs de fruits et légumes locaux, qui cherchent à maintenir leur activité et à en vivre.

Les consommateurs disent souvent que les produits alimentaires sont moins chers dans les grandes surfaces que dans le cadre de la vente directe. Josy Taramarcz s'inscrit en faux contre cette allégation. «Nous vendons des produits par paniers, et de récentes études ont montré que nous pratiquons à peu près les mêmes prix, pour une marchandise de meilleure qualité, sans traitement chimique», plaide-t-il. Président de Bio-Neuchâtel, Jean-Bernard Steudler en remet une couche: «Le producteur peut ainsi profiter pleinement du bénéfice de la vente de ses produits, sans qu'il soit écrasé par les marges pratiquées par les grandes surfaces», explique-t-il.

Une demande énorme

Aller chercher ses fruits, ses légumes, sa viande et son lait chez le petit producteur bio n'est pas encore un réflexe dans le canton de Neuchâtel. Pourtant, la demande est énorme, selon Bio-Neuchâtel. «Nous avons un réel déficit en ce qui concerne les fruits et les légumes», indique encore Jean-Bernard Steudler.

La dimension sociale de l'agriculture de proximité n'est plus à démontrer. Les clients se retrouvent sur les points de vente pour échanger avec les producteurs. De même, la création de la FRACP a mis en place dès 2008 une vaste plate-forme d'échanges de compé-



Josy Taramarcz (à droite), membre de Bio-Neuchâtel, et Jean-Bernard Steudler, président de l'association, vantent les vertus des fraises produites en Suisse et à la bonne saison. PHC

tences en Suisse romande. Ces dernières années, des campagnes de sensibilisation ont pu éveiller les consciences. Il y a deux ans, par exemple, Josy Taramarcz a initié une opération vantant les mérites de la production locale de cornichons. «La raclette a vraiment un autre goût après», sourit-il.

Le canton de Neuchâtel s'est mis petit à petit à l'agriculture contractuelle de proximité, notamment par la création en 2005 de l'association Le Lopin Bleu. Celle-ci distribue des paniers de denrées produites localement, en étoffant toujours plus son offre. La relation directe entre le producteur et son client s'en trouve ainsi favorisée. La population qui y

a recours apprend ainsi à résister à la tentation d'acheter en grande surface des produits qui ne sont vraiment pas de saison. «Tout en redécouvrant le bon goût des choses», conclut Jean-Bernard Steudler. I

Bio-Neuchâtel tient un stand de sensibilisation à l'agriculture contractuelle de proximité ce samedi de 9h à 13h au centre-ville de Neuchâtel.

Deux points de vente de légumes

Comme les Neuchâtelois n'achètent pas encore suffisamment leurs légumes en recourant à l'agriculture contractuelle de proximité, deux nouveaux points de vente ont pu s'implanter sur le Littoral. Ainsi, la ferme du Chardonneret, à Wavre (Entre-deux-Lacs) propose-t-elle des assortiments dont le contenu varie en fonction des saisons. Il est aussi possible de s'approvisionner directement à la ferme de mai à septembre.

Par ailleurs, l'association Ragedeverit a pris ses quartiers en Ville de Neuchâtel, disposant d'un peu moins d'un hectare pour y cultiver ses légumes. La livraison des produits se fait en vélo, ce qui contraint ses responsables à limiter leur périmètre d'action. Axée sur la mobilité douce et une agriculture respectueuse de l'environnement, l'association entend aussi respecter la biodiversité en ne cultivant pas totalement les parcelles que la Ville de Neuchâtel leur a

mis à disposition. Ses membres peuvent aussi participer à son activité en payant de leur personne ou par un soutien financier.

Le canton de Neuchâtel voit ainsi fleurir l'agriculture contractuelle de proximité, par le biais de plusieurs initiatives privées. «Nous voulons continuer de cultiver notre sol, en dépit des difficultés économiques que connaît notre profession», indique Jean-Bernard Steudler, président de Bio-Neuchâtel. PHC

Les citoyens zurichois voteront sur l'accès libre aux rives

Les Zurichois se prononceront sur une initiative populaire réclamant l'accès public à l'ensemble des rives du lac de Zurich dans les dix ans. Muni d'un nombre de signatures dépassant les six mille requis, le texte «Lac de Zurich pour tous» a abouti.

L'initiative exige l'aménagement d'un chemin pédestre le long du lac dans les dix ans qui suivront la votation populaire. Les seules exceptions seraient liées à la protection de l'environnement ou des animaux. Cette dernière obligerait les autorités à réaliser des pontons ou des chemins situés en retrait de la rive.

L'accès aux rives des lacs est régulièrement matière à débat en Suisse, dans le canton de Vaud notamment. En novembre dernier, les citoyens de La Tour-de-Peilz (VD) ont approuvé une initiative communale en ce sens.

En 2008, l'association vaudoise «Rives publiques» s'était adressée à la Confédération. Berne n'était pas entré en matière. Il n'existe en effet pas dans la législation fédérale de droit permettant aux citoyens de réclamer un passage sur les rives des lacs et des cours d'eau. Mais les services fédéraux avaient appelé les cantons à accorder plus de place au principe du libre accès. ATS

COOPÉRATION SUISSE

2010, «année record» pour l'aide humanitaire

CHRISTIAN ROVERE

2010 a été une «année record» pour l'aide humanitaire suisse. Pour faire face à l'augmentation des catastrophes et des crises, la Direction du développement et de la coopération (DDC) promet d'utiliser au mieux les moyens financiers supplémentaires débloqués par le parlement.

L'an dernier, le nombre d'engagements à travers le monde a atteint 447, soit nettement plus que l'année précédente, a souligné hier le chef de la DDC Martin Dahinden lors de la journée de l'Aide humanitaire à Berne. Et cette tendance à la hausse se poursuit.

L'aide suisse a notamment été déployée après le séisme en Haïti – qui a mobilisé 115 personnes – et les inondations au Pakistan. Actuellement, les experts suisses s'activent sur trois fronts: la Libye, la Côte d'Ivoire et le Japon.

Le tremblement de terre et le tsunami qui ont frappé le Japon «nous donnent à voir combien même les pays les plus développés de la planète sont vulnérables», a souligné la présidente de la Confédération Micheline Calmy-Rey.



Toni Frisch prend sa retraite après dix ans à la tête du CSA. KEYSTONE

Mais la DDC est aussi présente dans plusieurs crises «oubliées», comme le Darfour, le Soudan ou le Liberia. «Notre aide est rapide, précise et bien coordonnée», s'est félicité M. Dahinden.

Les membres du Corps suisse d'aide humanitaire sont préparés à apporter de l'aide dans les zones sinistrées dans des délais très courts et à intervenir dans des conditions extrê-

mement difficiles, a-t-il expliqué. Pour autant, «sauver des victimes n'est pas suffisant», a relevé Martin Dahinden. La DDC est également active dans la reconstruction, l'aide à long terme et la prévention de nouvelles catastrophes.

Dans ce contexte, les responsables de l'aide humanitaire suisse ont salué la récente décision des Chambres fédérales de relever le montant de l'aide publique au développement à 0,5% du Produit intérieur brut (PIB). Il s'agit d'un «cadeau» alors que Berne fête cette année les 50 ans de la DDC, les 40 ans du CSA et les 30 ans de la chaîne suisse de sauvetage.

«Ce cadeau est une chance unique et en même temps un devoir», a estimé le chef du CSA, Toni Frisch. La DDC doit «faire un énorme effort» pour montrer que cet argent est bien utilisé, a-t-il expliqué. Le responsable du CSA a salué le professionnalisme des experts suisses. «Il ne peut pas y avoir de demi-mesure, que ce soit dans des actions directes ou lors de mise à disposition de spécialistes auprès de l'ONU», a-t-il assuré. ATS

Solidarités veut se faire rembourser

NEUCHÂTEL • L'annulation du scrutin du 3 avril provoque des réactions en chaîne.

L'annulation, par le Tribunal fédéral, du scrutin neuchâtelois portant sur la révision de la fiscalité des personnes morales et les structures d'accueil pour les enfants a provoqué hier une avalanche de réactions. Solidarités, qui reste opposé à la réforme fiscale, a annoncé via sa députée Marianne Ebel vouloir exiger le remboursement de ses frais de campagne, estimés à 12 000 francs. De plus, les 8000 francs dépensés par le comité référendaire doivent aussi faire l'objet d'un remboursement, estime la députée.

Marianne Ebel s'est aussi prononcée en faveur d'une votation rapide sur les deux objets. «Nos priorités restent la baisse des impôts des personnes physiques et les crèches», a-t-elle rappelé. Le Conseil d'Etat ainsi que le PLR et les socialistes entendent aussi faire vite pour présenter les deux lois soumises à contestation après les avoir purgées du lien jugé illégal par le Tribunal fédéral. Le gouvernement n'a pas trainé en décidant hier de soumettre au parlement un rapport la semaine prochaine déjà, pour autant que la clause d'urgence puisse être acceptée par le bureau du Grand Conseil.

Chez les Verts, les opinions sont plus nuancées. Le député Laurent Debrot a déjà indiqué jeudi sa détermination à relancer la machine référendaire, si le parlement persiste à reprendre mot à mot le contenu des deux lois votées en août et septembre 2010. Son parti, qui a soutenu la réforme fiscale, reste divisé. Les Jeunes verts ont rappelé leur opposition à la fiscalité des entreprises, et ont, par dérision, fait hier des confettis de leurs flyers.

L'UDC a promis de demander des explications au gouvernement après ce qu'elle considère comme un gâchis. Elle pose même la question de la démission du Conseil d'Etat et exige aussi le remboursement de ses frais de campagne, estimés à 3000 francs. PHC

HOMMAGE À TONI FRISCH

La présidente de la Confédération Micheline Calmy-Rey et le patron de la DDC Martin Dahinden ont rendu hommage hier au chef du Corps suisse d'aide humanitaire (CSA) Toni Frisch, qui part à la retraite en avril, après avoir dirigé le CSA pendant dix ans.

M. Frisch a passé la majeure partie de sa carrière au service des victimes de guerres et de catastrophes. A ce titre, il a modernisé et professionnalisé l'aide humanitaire de la Confédération, ont-ils rappelé. Martin Dahinden a rappelé que Toni Frisch avait répondu au premier appel aux volontaires de la DDC au début des années 1970. ATS